

CAL
EA620
94T66
DOCS

TRAVEL INTO TOMORROW

A HISTORICAL LOOK
AT THE CANADIAN PASSPORT



Passport
Office

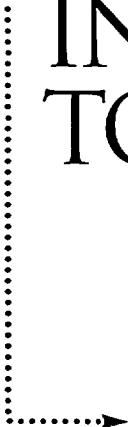
Bureau des
passeports

Canada

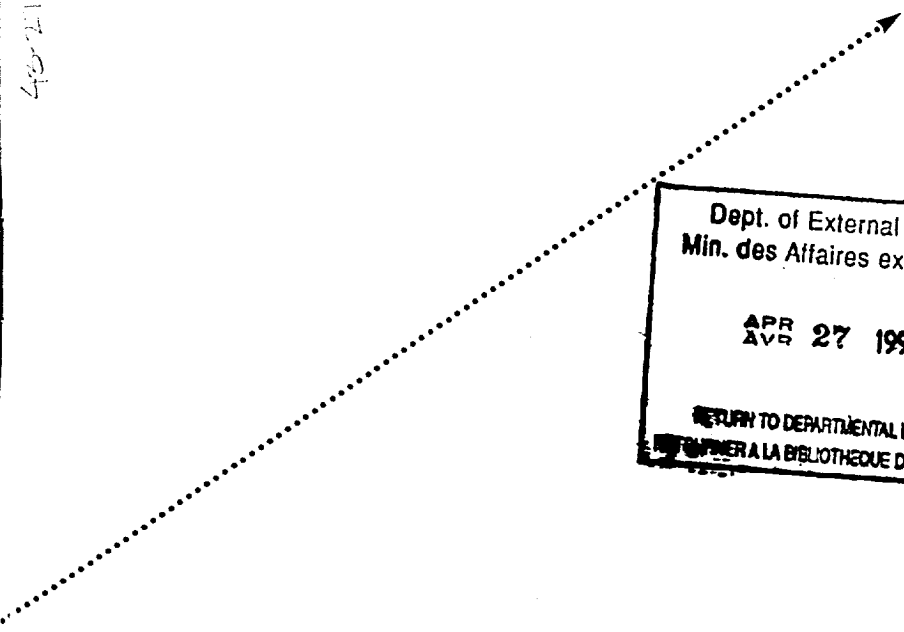
.b2665931(E)
.b2665943(F)

45-211-9307 . 43-211-5007 (b2665943)

TRAVEL INTO TOMORROW



A HISTORICAL LOOK
AT THE CANADIAN PASSPORT



Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

APR 27 1995

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
REVENIR A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

If you require additional copies, please contact:

Communication Services

Passport Office

Department of Foreign Affairs and International Trade

Ottawa, Ontario

K1A 0G3

Tel.: (819) 953-4283

Fax: (819) 953-5856

T ABLE OF CONTENTS

Foreword	iv
Introduction	1
Early Passports	1
Early Canadian Experiences	2
The Modern Era	4
Into the Future	5

FOREWORD

Whenever we travel abroad, we carry a passport without giving it much thought. Yet, this familiar little blue booklet has a unique story of its own.

This chronicle, which briefly traces the development of the Canadian passport from its beginnings to the present day, serves as a reference tool for researchers, civil servants, journalists and anyone needing information on the history of the Canadian passport.

I am pleased to introduce "Travel into Tomorrow – A Historical Look at the Canadian Passport." I am hoping you will find it both interesting and informative.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "R. MacPhee", with a large, sweeping flourish at the end.

R.J. MacPhee

Chief Executive Officer

INTRODUCTION

A passport conjures up cinematic images of mystery and intrigue. Pin-striped diplomats and dashing secret agents, steely-eyed border guards and false-bottom suitcases, all lend an aura of mystique to this simple booklet.

There are few more exciting moments when you are getting ready for a trip abroad than picking up your passport. Your travel dreams become a reality when you see your name and face in that small blue booklet.

For the occasional tourist, it is truly a passport to romance and adventure; for the experienced traveller it promises safety and security. There is comfort in the presence of this document carried close to you through an exotic or foreign place. Both kinds of travellers take it for granted that their Canadian passport is their entry to almost every country in the world.

BUT IT WAS NOT ALWAYS LIKE THIS.

EARLY PASSPORTS

One of the earliest mentions of passports dates back to about 450 B.C. Nehemiah, an official serving King Artaxerxes of ancient Persia, asked permission to travel to Judah. The King agreed and gave Nehemiah a letter "to the governors of the province beyond the river," requesting safe passage as he travelled through their lands.

Today's Canadian passports still carry such a letter of request. Inside the front cover is a letter issued in the name of Her Majesty the Queen. Like Nehemiah's letter, this also requests safe passage and protection for the bearer.

Not until the reign of King Louis XIV of France did these “letters of request” become popular. The King granted personally signed documents to his court favourites. The letter was dubbed “passe port,” literally meaning “to pass through a port,” because most international travel was by sailing ship. Hence the term “passport.”

In the 100 years since Louis XIV’s reign, almost every country in Europe set up a system to issue passports. Besides needing passports from their own countries, travellers also had to have visas issued by the countries they wanted to visit, much as we have travel visas today.

The rising popularity of rail travel in the mid-19th century led to an explosion of tourism throughout Europe and caused a complete breakdown in the European passport and visa system. In answer to the crisis, France simply abolished passports and visas in 1861. Other European countries followed suit and by 1914, passport requirements had been eliminated practically everywhere in Europe. However, World War I brought renewed concerns for international security, and passports and visas were again required, as a “temporary” measure.

EARLY CANADIAN EXPERIENCES

The story of the Canadian passport is entwined in Canada’s history both as a colony of Great Britain and as a neighbour to the United States.

Before 1862, Canadians, as British subjects, could travel freely to and from the United States without passports. To travel to Europe, though, a Canadian had to get a British passport at the Foreign Office in London. Those who were not British subjects by birth could still go to the United States with a certificate of naturalization – actually issued by the local Canadian mayors mainly for voting in municipal elections.

However, during the American Civil War, U.S. authorities wanted more reliable certification from people living in Canada. In 1862, the Governor-General, Viscount Monck, introduced a centralized system for issuing passports, which meant that for the next 50 years, a Canadian passport was really a "Letter of Request" signed by the Governor General.

In the first few years after Confederation, it is difficult to trace the history of Canadian passports because so few were issued. The financial statements of the Secretary of State in 1878 record an annual passport revenue of \$50. Since passports cost \$1, we know 50 must have been issued. Over the next few years, annual receipts varied between \$35 and \$50.

In these early years passports were issued as single-sheet certificates and stamped with the official seal. In 1915, Canada switched to the British form of passport, a ten-section single sheet folder printed in English only.

A series of international passport conferences (1920, 1926 and 1947) resulted in a number of changes to the Canadian passport. The 1920 conference recommended that all countries adopt a booklet-type passport which Canada began issuing in 1921. Another recommendation of 1920 that all passports were to be written in at least two languages, one of which was to be French, led to the first bilingual Canadian passport in 1926. The 1920 conference also recommended that passports be valid for at least two years and preferably for five. It is interesting that, since 1919, Canadian peacetime passports were already valid for five years, with a possible five-year extension.

The year 1930 saw a change in Canadian passport regulations, reflecting Canada's growth to nation status. And abroad, Canadian travellers needing passport services were

directed to the nearest Canadian legation instead of a British consular office.

When war broke out in 1939, the United States government announced that Canadians would need passports and visas to cross the border. At that time about half a million Canadians travelled to the States each year without any documentation. Tensions rose at border crossings when American border officials began searching Canadian travellers. When a hearse was detained at the border, a riot broke out, the culmination of incidents that led to Canada's issuing of special wartime passports for travel to the United States.

Until 1947, two kinds of passports were issued in Canada, either for British-born or naturalized citizens. When the *Canadian Citizenship Act* came into effect that year, the familiar blue passport booklet with pale pink pages was issued to Canadian citizens, while similar booklets with blue pages were issued to British subjects. In July of 1948, Canadian passports were issued by the Canadian government only to Canadian citizens.



THE MODERN ERA

Between 1947 and 1970, Canadians could only apply by mail to Ottawa. Requirements were very simple, and applicants claiming birth in Canada didn't have to provide proof.

Within a few years, however, the number of lost and stolen passports rose, pointing out the need to tighten requirements. The shock of broad press coverage following the assassination of Martin Luther King Jr., whose killer, James Earl Ray, had escaped arrest while travelling on a fraudulently obtained Canadian passport, reinforced the need for changes.

The Royal Commission on Security in 1969 recommended much more stringent application requirements. It also supported plans to open regional passport offices across Canada for better service to the public. Three regional offices opened in 1970, in Montréal, Toronto and Vancouver, to accept and process applications submitted in person. There are now 28 offices across Canada which process more than 80 percent of the million and a quarter Canadian passports issued each year.

Machine-readable passports, introduced in Canada in 1985, followed the standard set by the International Civil Aviation Organization (ICAO). The new format was smaller, and the bearer's personal information, photograph and passport details were laminated to prevent tampering. In the special machine-readable zone, passport details were repeated in a format that could be scanned at checkpoints.

In 1991, additional security features were built into the Canadian passport and more stringent processing requirements were put in place. By 1993, a new style passport was introduced with unique features to prevent replication or alteration.

As a regular participant at ICAO conferences, Canada leads in technological developments in passport design and processing systems with the goal of protecting the integrity of the travel document and of remaining current with international security technology.

*I*NTO THE FUTURE

The Passport Office has embarked on an even more ambitious program to modernize its operations – the Technology Enhancement Project (TEP).

The project includes: a new passport design with the bearer's photo scanned into the booklet, more accurate data and

image capture, and new procedures to re-issue existing passports without re-sending proof of citizenship. All passport offices will be linked by a communications network enabling faster data transmission and improved security.

From its beginnings as a letter of safe conduct, the simple passport has become the single, most important international identity document which any traveller can carry. Beginning in 1995, Canadian passports will be issued with an expiry date in the next century. They will truly be a passport to the future.



VOYAGER DANS L'AVENIR

REGARD HISTORIQUE SUR
LE PASSEPORT CANADIEN



Bureau des
passeports

Passport
Office

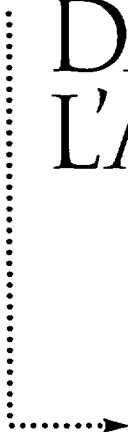
Canada

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E

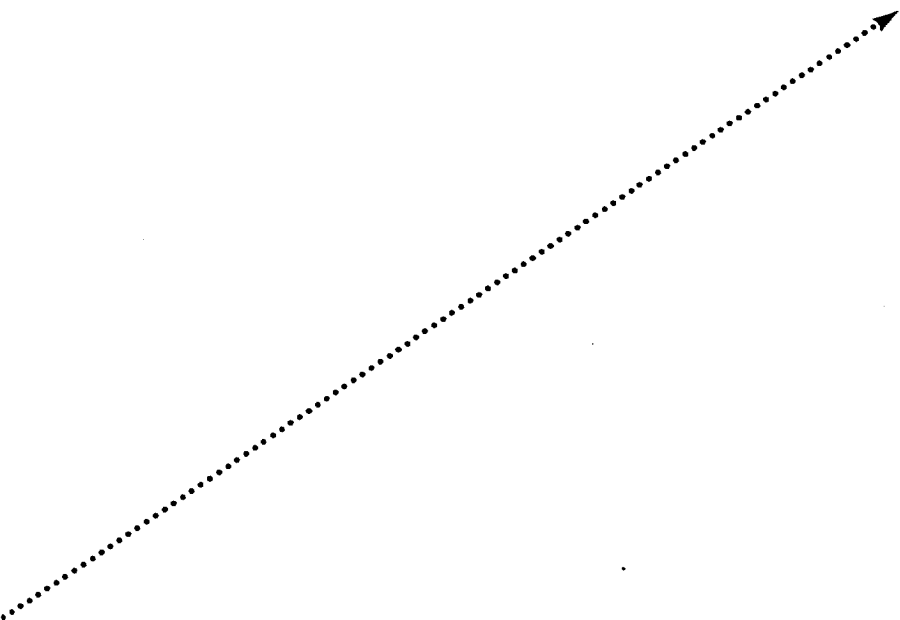


3 5036 01007038 4

V OYAGER
DANS
L'AVENIR



REGARD HISTORIQUE SUR
LE PASSEPORT CANADIEN



Si vous désirez d'autres exemplaires, veuillez communiquer avec :

Service des communications
Bureau des passeports
Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international
Ottawa (Ontario)
K1A 0G3

Tél. : (819) 953-4283

Télec : (819) 953-5856

T ABLE DES MATIÈRES

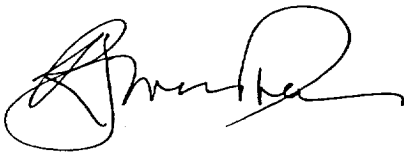
Avant-propos	iv
Introduction	1
Les premiers passeports	1
Les premières expériences canadiennes	2
L'ère moderne	5
Vers l'avenir	6

AVANT -PROPOS

Quand nous voyageons à l'étranger, nous prenons notre passeport pour acquis. Cependant, ce petit livret bleu, que nous connaissons tous, possède une histoire bien à lui.

Cette brochure, qui trace l'évolution du passeport canadien de ses débuts à aujourd'hui, peut servir d'outil de référence aux chercheurs, aux fonctionnaires, aux journalistes et à tous ceux qui ont besoin de renseignements sur l'histoire du passeport canadien.

C'est avec plaisir que nous vous offrons cette brochure «Voyager dans l'avenir : Regard historique sur le passeport canadien.» J'espère que vous la trouverez intéressante et informative.



R.J. MacPhee

Président-directeur général

INTRODUCTION

L'idée du passeport fait surgir à l'esprit des images de mystère et d'intrigue. Les diplomates en costumes rayés, les agents secrets à l'allure fringante, le regard d'acier des gardes-frontières, les valises à double fond, tout confère à ce simple livret une aura mystique.

Il y a peu de moments de plus grande frénésie, lorsque vous vous préparez à entreprendre un voyage outre-mer, que celui d'aller chercher votre passeport. Vos rêves de voyage deviennent réalité au moment où vous voyez votre nom et votre visage dans ce petit livret bleu.

Pour le touriste occasionnel, il s'agit vraiment du passeport vers le romantisme et l'aventure; pour le voyageur d'expérience, c'est un gage de sûreté et de sécurité. Il y a quelque chose de rassurant à conserver ce document sur vous lorsque vous traversez un endroit exotique ou étranger. Nos deux types de voyageurs tiennent pour acquis que leur passeport canadien leur ouvre toute grande la porte de presque tous les pays du monde.

MAIS CELA N'A PAS TOUJOURS ÉTÉ AINSI.

LES PREMIERS PASSEPORTS

Une des premières allusions au passeport remonte environ à l'an 450 avant Jésus-Christ. Néhémie, fonctionnaire auprès du roi Artaxerxès de la Perse ancienne, demande la permission de se rendre en Judée. Le roi acquiesce et remet à Néhémie une lettre à l'intention « des gouverneurs de la province au-delà de la rivière », sollicitant de lui assurer un sauf-conduit durant son passage sur leurs territoires.

Les passeports canadiens d'aujourd'hui adressent encore cette requête. À l'intérieur de la page couverture, il y a une lettre émise au nom de Sa Majesté la Reine. Comme la lettre de Néhémie, celle-ci demande un sauf-conduit et la protection du porteur.

Il faut attendre le règne de Louis XIV de France pour que ces « lettres de sollicitation » deviennent populaires. Le roi lui-même signe des documents en faveur de ses courtisans. Toute lettre du genre est appelée « passe port », ce qui signifie littéralement « passer dans un port », la plupart des voyages internationaux se faisant par bateau. D'où le mot « passeport ».

Durant les cent ans qui suivent le règne de Louis XIV, presque tous les pays d'Europe mettent sur pied un système leur permettant de délivrer des passeports. En plus d'avoir besoin d'un passeport provenant de leur propre pays, les voyageurs doivent obtenir un visa émis par le pays où ils désirent se rendre, comme nous avons également des visas aujourd'hui.

La popularité grandissante du voyage par chemin de fer au milieu du XIXe siècle donne lieu à une explosion du tourisme par toute l'Europe et cause une catastrophe dans le système de passeports et de visas. Pour réagir à cette situation de crise, la France abolit tout simplement le passeport et le visa, en 1861. Les autres pays européens suivent et, en 1914, l'obligation du passeport est éliminée pratiquement partout en Europe. Cependant, la Première Guerre mondiale ravive les inquiétudes touchant la sécurité internationale et, alors, les passeports et les visas sont à nouveau requis, comme mesure « temporaire ».

LES PREMIÈRES EXPÉRIENCES CANADIENNES

L'histoire du passeport canadien se conjugue avec l'histoire du Canada, aussi bien à titre de colonie de la Grande-Bretagne qu'à titre de voisin des États-Unis.

Avant 1862, les Canadiens, en tant que sujets britanniques, peuvent voyager librement vers les États-Unis et en

revenir sans passeport. Mais pour aller en Europe, tout Canadien doit obtenir un passeport britannique du ministère des Affaires étrangères de Londres. Ceux qui ne sont pas sujets britanniques de naissance, peuvent toujours se rendre aux États-Unis munis d'un certificat de naturalisation émis tout particulièrement par le maire canadien de leur ville pour leur accorder le droit de vote aux élections municipales.

Cependant, au cours de la Guerre de Sécession des États-Unis, les autorités américaines exigent des attestations plus fiables de la part des personnes vivant au Canada.

En 1862, le Gouverneur général, le vicomte Monck, met en oeuvre un système centralisé pour l'émission des passeports, ce qui signifie que pour les cinquante années à venir, le passeport canadien sera vraiment « une lettre de sollicitation » signée par le Gouverneur général.

Il est difficile de retracer l'histoire du passeport au cours des premières années de la Confédération, parce qu'on en émettait très peu. Cependant, en examinant les états financiers des rapports annuels du Secrétaire d'État, on note qu'en 1878, les passeports coûtent un dollar, et les dossiers indiquent un cumul de revenus de 50 dollars. Pour les quelques années qui suivent, la somme annuelle varie de 35 à 50 dollars.

Pendant ces années le passeport n'était qu'un certificat d'une page qui portait le sceau officiel. En 1915, le Canada opte pour le type de passeport britannique, imprimé en anglais seulement et se présentant comme un seul dépliant formant dix sections.

Une série de conférences internationales sur les passeports (1920, 1926 et 1947) apportent un certain nombre de changements au passeport canadien. En 1920, la conférence recommanda que tous les pays adoptent un passeport genre livret, ce que fit le Canada en 1921. Une recommandation

de 1920, voulant que tous les passeports soient rédigés en deux langues au moins, l'une d'elles devant être le français, donne lieu, en 1926, au premier passeport canadien bilingue. La Conférence de 1920 recommande également que les passeports soient valides pour au moins deux ans, de préférence cinq. Il est intéressant de noter que, depuis 1919, les passeports canadiens en temps de paix sont toujours valides pour cinq ans, avec une prolongation possible de cinq ans.

En 1930, il y a des changements dans les règlements sur les passeports afin de tenir compte de l'importance accrue du Canada en tant que nation. Et à l'étranger, les voyageurs ayant besoin de services de passeport sont orientés vers la légation canadienne la plus rapprochée plutôt que vers un bureau consulaire britannique.

Lorsqu'en 1939, la guerre éclate, le gouvernement des États-Unis annonce que les Canadiens auront besoin d'un passeport et d'un visa pour traverser leurs frontières. À cette époque, environ un demi-million de Canadiens se rendent aux États-Unis chaque année sans aucun document. La tension s'accroît aux postes frontaliers quand les douaniers américains commencent à fouiller les voyageurs canadiens. Lorsqu'un corbillard est retenu à la frontière, un soulèvement éclate et l'accumulation des incidents incite le Canada à émettre des passeports spéciaux de temps de guerre pour voyager aux États-Unis.

Jusqu'en 1947, deux sortes de passeports sont émis au Canada, un pour les sujets britanniques et l'autre pour les citoyens naturalisés. Lorsqu'en 1947 la Loi canadienne sur la citoyenneté stipule que seuls les citoyens canadiens sont admissibles au passeport canadien et c'est alors que l'on adopte le familier livret bleu aux pages rose pâle, semblable au livret aux pages bleues qu'on délivrait aux sujets britanniques. En juillet 1948, le gouvernement canadien délivrait des passeports aux citoyens canadiens seulement.

.....
L'ÈRE MODERNE

Entre 1947 et 1970, les Canadiens ne peuvent adresser leur demande que par la poste et qu'à Ottawa. Les exigences sont très simples et les requérants déclarant être Canadiens de naissance n'ont pas à fournir de preuve.

En moins de quelques années, cependant, le nombre des passeports perdus ou volés augmente, signe qu'il faut rendre les règlements plus sévères. Le choc causé par l'énorme couverture de presse suivant l'assassinat de Martin Luther King Jr., dont le meurtrier, James Earl Ray, a échappé à une arrestation en voyageant après avoir obtenu frauduleusement un passeport canadien, fait valoir la nécessité de changements.

En 1969, la Commission royale d'enquête sur la sécurité recommande la mise en oeuvre de règlements beaucoup plus stricts. Elle donne également son appui aux projets d'ouverture de bureaux régionaux de passeports dans toutes les régions du Canada pour mieux desservir le public. En 1970, trois bureaux régionaux ouvrent leurs portes à Montréal, Toronto et Vancouver, afin de recevoir et de traiter les demandes déposées en personne. Il y a maintenant au Canada 28 bureaux qui traitent plus de 80 p. 100 du million et quart de passeports canadiens émis chaque année.

Les passeports lisibles à la machine, adoptés au Canada en 1985, suivent les normes établies par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Le nouveau livret est plus petit et les renseignements sur le porteur, sa photographie de même que les détails requis sont dorénavant laminés pour éviter toute manipulation. De plus, les détails du passeport sont formatés de manière à pouvoir être lus par cette machine spéciale installée aux points de vérification.

En 1991, de nouvelles mesures de sécurité sont apportées au passeport canadien et on met en oeuvre des exigences de traitement plus sévères. En 1993, on adopte un nouveau style de passeport comportant des propriétés uniques afin de prévenir toute reproduction ou toute modification.

Participant régulier aux conférences de l'OACI, le Canada joue un rôle de premier plan dans le développement des techniques de conception et de traitement des passeports afin de protéger l'intégrité du document de voyage et de se maintenir à la fine pointe de la technologie internationale en matière de sécurité.

V ERS L'AVENIR

Le Bureau des passeports se lance dans un programme encore plus ambitieux afin de moderniser ses opérations : il s'agit du Plan de perfectionnement de la technologie (PPT).

Le projet inclut : un nouveau type de passeport avec la photo numérisée du porteur dans le livret, des données plus précises, une meilleure saisie de l'image ainsi que de nouvelles procédures de renouvellement des passeports déjà existants sans avoir à renvoyer de preuve de citoyenneté. Tous les Bureaux des passeports seront reliés grâce à un réseau de communications qui permettra d'améliorer le traitement de l'information ainsi que la sécurité.

Depuis ses débuts en tant que lettre de sauf-conduit, le simple passeport devient à lui seul le document international d'identité le plus important qu'aucun voyageur puisse détenir. À partir de 1995, les passeports canadiens porteront comme date d'échéance une année du siècle prochain. Il s'agira vraiment d'un passeport pour l'avenir.